

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 43 (1963)
Heft: 4: Libéralisme et économie concertée

Rubrik: En bref... la Communauté économique européenne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EN BREF... *La Communauté économique européenne*

L'enjeu d'un marathon

Au moment où nous écrivons ces lignes, le grand « marathon » des ministres du Marché commun n'est pas encore terminé. Les négociations actuelles revêtent une importance décisive pour l'avenir de la Communauté : la France a fait comprendre à ses partenaires de la C.E.E. qu'elle fait de l'adoption rapide des règlements agricoles une condition *sine qua non* pour tout nouveau progrès de la Communauté. Le Kennedy-round, la fusion des exécutifs et, de manière générale, la « relance » de l'Union politique, bien des choses dépendent des résultats de ces conversations.

Riz, bœufs et lait

Au centre de la négociation se trouvent trois dossiers intitulés : riz, viande bovine et produits laitiers. Pour ces trois importants secteurs la C.E.E. doit adopter un système de réglementation communautaire caractérisé par la fixation de prix moyens, de prélèvements à la frontière et l'intervention d'un fonds communautaire. La bataille se déroule sur un double front : d'une part, l'Allemagne entend sauver la plus grande partie possible de sa production nationale contre l'envahissement de produits agricoles étrangers ; d'autre part, cette même Allemagne cherche à sauvegarder les intérêts de certains fournisseurs « traditionnels », comme le Danemark, qui ne devraient pas être évincés par les producteurs de la Communauté — notamment la France et les Pays-Bas — qui jouiraient d'une protection trop marquée. Libre-échangeisme ou autarcie, telle est l'alternative.

Kennedy-round : maigres progrès

On sait que l'Allemagne n'entend accepter les règlements agricoles en question que moyennant des concessions françaises à l'égard du Kennedy-round. Or, le moins qu'on puisse dire, est que la préparation de la grande négociation tarifaire au GATT avance à petits pas. La C.E.E. — et notamment les services techniques de M. Hallstein — n'est pas étrangère à cette lenteur : les « Six » ont multiplié à Genève les objections techniques et ont notamment défini les fameuses « disparités tarifaires » d'une façon difficilement acceptable pour les Américains. Sans parler des problèmes agricoles sur lesquels la C.E.E. n'est nullement prête à négocier, en partie à cause de la position allemande précisément.

« Excellents contacts » avec les Anglais

On sait que les « Six » avaient décidé, au mois de juillet, de réserver aux Anglais des « contacts » réguliers, mais sans efficacité, dans le cadre de l'U.E.O. La première de ces rencontres trimestrielles a eu lieu fin octobre à La Haye. M. Butler, le nouveau ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, a ainsi eu l'occasion de rencontrer ses collègues de la C.E.E. et de discuter avec eux toutes sortes de problèmes politiques et économiques. L'atmosphère de la rencontre était excellente, mais les résultats pratiques furent insignifiants.

Et les autres pays de l'A.E.L.E. ?

La question de l'adhésion ou de l'association à la C.E.E. ne se pose plus pour le moment pour les autres pays de l'A.E.L.E., qui attendent les hypothétiques résultats du Kennedy-round. La Norvège n'a pas bougé, la Suisse, la Suède et le Portugal non plus. Seuls le Danemark et l'Autriche ont continué leurs démarches auprès de la Commission Hallstein. Les Danois se contentent, à l'instar des Anglais, de simples contacts, alors que le Gouvernement de Vienne ne désespère pas de trouver un arrangement avec les Six sous la forme d'une association. Les Autrichiens n'ayant pas clairement déclaré ce qu'ils veulent, la tâche est difficile pour la Commission qui, de son côté, ne se montre pas pressée d'aboutir.

Tapis iraniens et citrons israéliens

Les pays extra-européens ont actuellement plus de chance d'obtenir des concessions de la part de la C.E.E. que les pays européens aux structures plus compliquées. L'Iran a ainsi pu conclure un accord de commerce — le premier signé par la Communauté — comme telle — se limitant à certains produits comme les tapis et les abricots. Le Liban va bénéficier d'une aide technique coordonnée de la part des « Six ». En revanche, Israël attend toujours la conclusion d'un accord de commerce. La C.E.E. vient d'offrir à l'Inde certains abaissements tarifaires limités. D'autres pays comme la Tunisie, le Nigéria, le Kenya, l'Uganda et le Tanganyka sont récemment entrés en contact avec la Commission de la C.E.E.

Effervescence à Luxembourg

Effervescence également à Luxembourg où les six ministres de la CECA ont dû débattre au début décembre deux questions importantes : le relèvement des droits de douane de 6 à 9 % en moyenne et l'adoption d'un projet assez édulcoré de politique énergétique commune. Les Six sont plus ou moins tombés d'accord sur l'acier, mais ne prendront une décision définitive qu'en janvier. En revanche, la Hollande a bloqué le vote sur l'énergie, estimant le projet trop peu « communautaire ».

Poulets contre camions et cognac

La guerre du poulet entre les U.S.A. et la C.E.E. est en train de s'apaiser. Les « belligérants » ont décidé de soumettre le conflit à des experts neutres du GATT, qui ont chiffré le dommage subi par les Américains à 26 millions de dollars. Ceux-ci ont annoncé récemment des représailles contre le Marché commun, qui touchent notamment les camions allemands et le cognac français. L'ampleur de ces mesures de rétorsion est actuellement discutée par les parties engagées.